

Toulouse, le 10 JUILLET 2014

Le plan pour l'emploi des seniors compte sur le portage salarial

*Depuis juin 2014, le Gouvernement engage son plan, au travers du ministre François Rebsamen, pour favoriser le retour à l'emploi des seniors ; le portage salarial y est identifié comme une des « **formes innovantes d'emploi** » pour atteindre ce but. Ce constat reçoit un écho positif chez RH Solutions qui emploie déjà bon nombre de seniors - 40% de ses effectifs-, dans des conditions plutôt favorables.*

Trois profils de seniors, trois objectifs différents

Derrière le terme de seniors, il existe trois réalités : les jeunes seniors de 45 ans à 50 ans, les quinquas et les retraités.

Le premier groupe parvient souvent « à rebondir » après un licenciement ou planifient leur reconversion avec succès; les quinquas ont un savoir-faire reconnu mais subissent plus de discrimination pour retrouver une activité et comme indépendant ils ont parfois des difficultés à vendre leur expertise. Le 3eme groupe cherche à optimiser une situation, un passage vers la retraite en douceur et privilégie l'équilibre de vie.

*« Le portage salarial permet dans chaque situation de **construire une passerelle**, donner un élan vers le projet souhaité : une reconversion, la création d'entreprise, la poursuite d'une activité en vue de la retraite.*

Et cela fonctionne plutôt bien puisque nos consultants seniors facturent généralement 15% de plus à la journée. Les entreprises ont besoin d'eux à la fois pour minimiser les risques en matière de compétences et profiter d'une vision externe éclairée, commente Vincent Remazeilles, le dirigeant du plus grand réseau d'agence de portage. »

Des exemples de projet de carrière senior réussis

Yves est un « jeune senior », licencié d'une entreprise d'éclairage après plus de dix ans d'activité. *"J'ai toujours travaillé dans la conception lumière, dans le spectacle vivant et comme régisseur éclairagiste. Au chômage, j'ai choisi la création d'entreprise dans les services d'éclairage des communes en Charente. J'avais besoin de tester ma capacité à travailler seul, car jusqu'ici j'avais été entouré et surtout, il me fallait enrichir mon carnet d'adresse. Alors, tout en suivant les formations de Pole Emploi, pendant près d'un an ½, j'ai développé mon activité en portage salarial : prospecter et commencer les chantiers. Aujourd'hui, j'ai une structure SARL ; mais lorsque j'ai lancé mon entreprise, mon activité était déjà lancée. »*

François est à 1 an de la retraite ; ancien entraîneur national au sein de la Fédération de Golf, c'est un expert reconnu dans la mise en place de programmes pédagogiques sportifs... *« J'ai voulu quitter Paris et m'installer en Normandie. Mais mon réseau professionnel a continué à me solliciter pour des missions comme la mise en place de centres de formation ; gérer l'administratif, ce n'était pas mon fort. J'ai choisi le portage qui m'allège de toutes les formalités. Aujourd'hui et même durant la retraite , j'envisage sereinement de poursuivre mon activité à mon rythme " .*

Contact presse :

Karine Clauzade / TousPublics - 0786815579 - k.clauzade@touspublics.com

Une deuxième vie professionnelle à 50 ans ?

L'APCE (*Agence pour la création d'entreprises*) estime même que passé 50 ans, le moment est particulièrement propice à la création d'entreprise car le quinquagénaire possède une grande expérience et un savoir-faire à transmettre.

Côté entreprise, les seniors restent souvent un casse-tête : les DRH ont perdu l'habitude de les intégrer dans des plans de carrières attractifs mais d'un autre côté, ils sont immédiatement opérationnels et peuvent en temps de crise apporter un savoir-faire apprécié, synonyme de valeur ajoutée et de marges.

Enfin, les vagues de seniors issus du Baby-boom commencent à quitter les entreprises pour prendre leur retraite. Un déficit de compétences est peu à peu en train de se mettre en place.

Sources, liens utiles

- <http://www.emploi.gouv.fr/thematiques/mesures-seniors>
- www.retraite.cnaf.fr
- www.retraites.gouv.fr

A propos de RH Solutions

Créé en 2003, RH Solutions est aujourd'hui le premier réseau français d'agences de portage salarial et se positionne dans le top 5 des sociétés de portage salarial dans l'hexagone. Pionnier du portage salarial, aujourd'hui reconnu comme un acteur de référence du secteur, RH Solutions a développé un savoir-faire dans les métiers du conseil, de l'ingénierie et de la formation, chez près de 1000 clients, implantés dans 15 pays.

RH Solutions propose des services sur mesure pour accompagner les porteurs de projet dans le développement de leurs activités professionnelles. Implanté dans 25 villes, RH Solutions offre ainsi aux porteurs de projet un interlocuteur unique, connaisseur du tissu économique local et spécialiste des métiers du conseil, de l'ingénierie et de la formation. www.rh-solutions.com